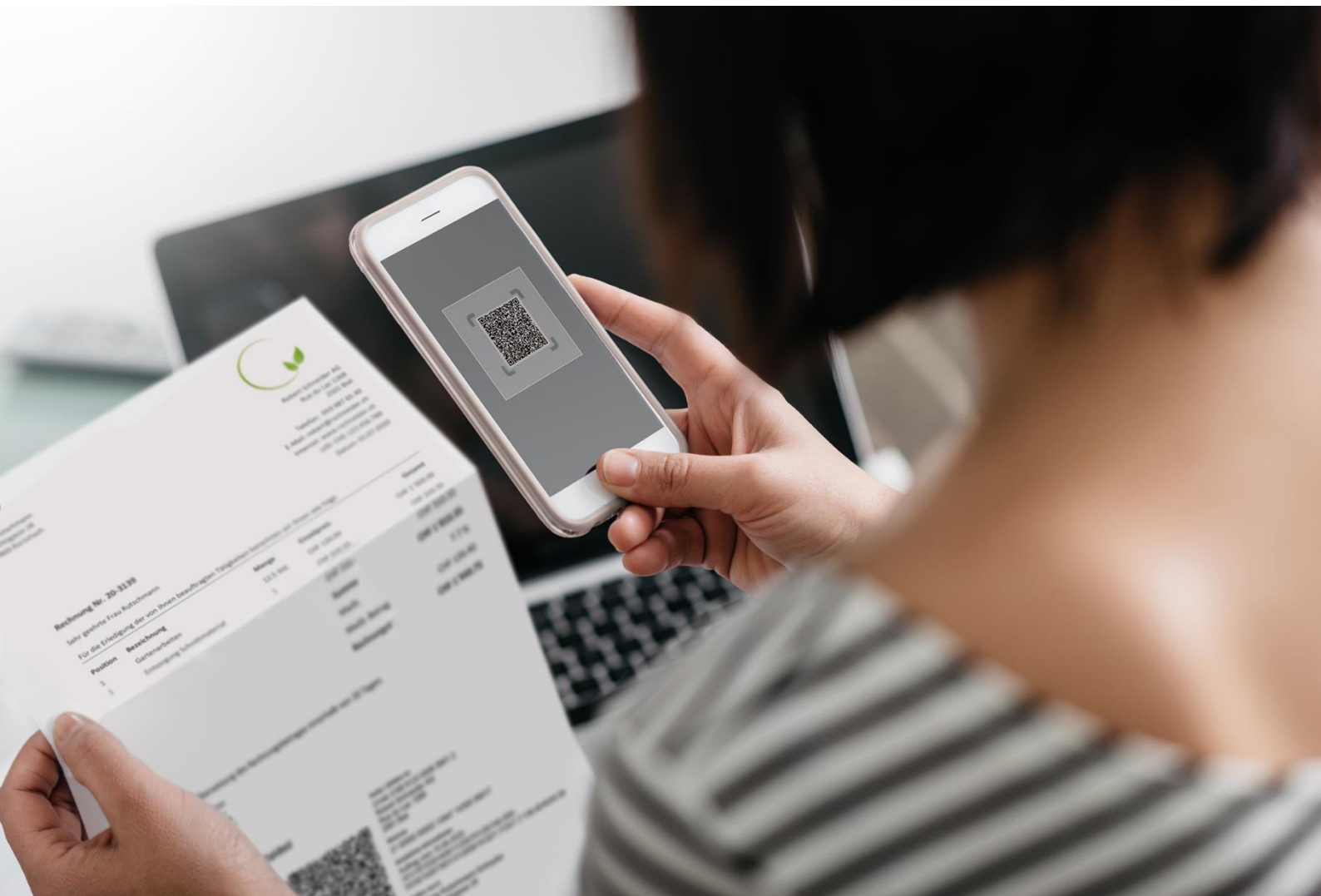


# Passage à la facturation avec code QR: tout ce que vous devez savoir

Toutes les informations importantes et les étapes de la transition vers la facturation QR en Suisse.



## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>1 INTRODUCTION</b>	<b>2</b>
1.1 Le produit «QR-facture»	3
<b>2 GÉNÉRALITÉS</b>	<b>5</b>
2.1 Langue de correspondance	6
2.2 Format et qualité de papier	6
2.3 Polices et tailles d'écriture	6
2.4 Zones de la section paiement	7
2.4.1 Zone Titre	7
2.4.2 Zone Swiss QR Code	7
2.4.3 Zone Montant	8
2.4.4 Zone Indications	9
2.5 Zones du récépissé	11
2.5.1 Zone Titre	11
2.5.2 Zone Indications	12
2.5.3 Zone Montant	13
2.5.4 Zone Point de dépôt	13
2.6 QR-facture en format PDF	14
2.7 Paramètres pour la création du Swiss QR Code	15
2.7.1 Niveau de correction d'erreurs	15
2.7.2 Taille maximale des données et version de code QR	15
2.7.3 Module taille minimale	15
2.7.4 Dimension du Swiss QR Code lors de l'impression	15
2.7.5 Marge selon ISO 18004	15
2.7.6 Caractère distinctif	15
<b>3 SOURCES, LIENS UTILES</b>	<b>16</b>
<b>4 LISTE DES FIGURES</b>	<b>17</b>

## 1 Introduction

Le présent document est un condensé des directives émises par la SIX (organe régulateur de la bourse Suisse) ainsi que des pratiques communément admises ou recommandations édictées par les principaux instituts bancaires suisses.

La QR-facture remplacera la diversité existante des bulletins de versement en Suisse, contribuant ainsi à une augmentation de l'efficacité et à une simplification du trafic des paiements et permet en même temps de relever les défis résultant de la numérisation et de la réglementation.

### **Les avantages de la QR-facture en un coup d'œil:**

#### **Pour les émetteurs de factures:**

- Traitement des factures simplifié grâce à la diminution des tâches manuelles
- Transmission électronique de toutes les informations de paiement
- Établissement des factures en francs suisses et en euros
- Impression sur papier blanc (en tenant compte de la perforation)
- Meilleure vue d'ensemble du recouvrement de créances

#### **Pour les destinataires de factures:**

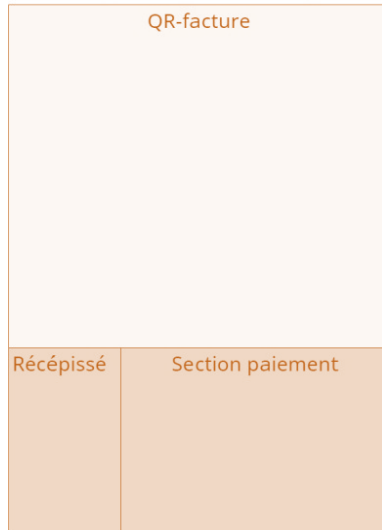
- Traitement des factures simplifié
- Toutes les informations de paiement intégrées dans le code
- Moins d'erreurs dans la lecture grâce à la diminution des tâches manuelles
- Paiement simple et rapide via scannage
- Factures payables par voie numérique, au moyen d'un ordre de paiement ou auprès des filiales de la Poste.

## 1.1 Le produit «QR-facture»

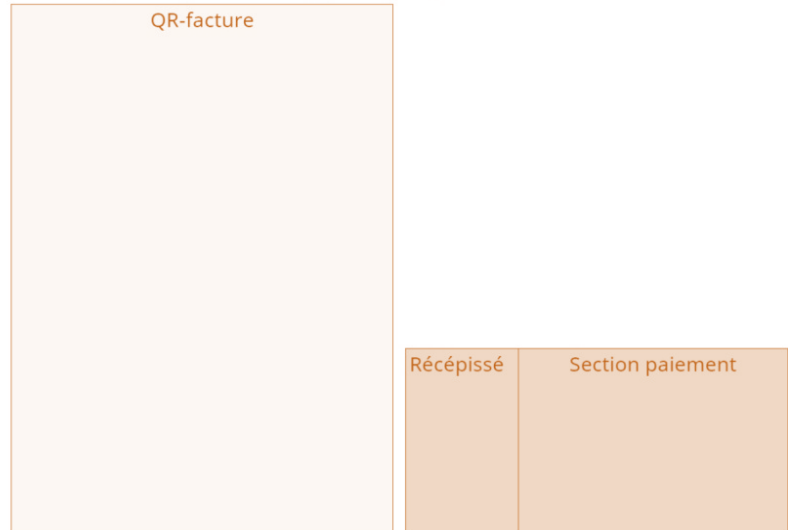
Le produit «QR-facture» est:

- une facture avec une section paiement et un récépissé intégrés au formulaire, d'une part;
- une facture avec une section paiement et un récépissé joints, d'autre part.

Variante 1 (Section paiement/récépissé intégrés)



Variante 2 (Section paiement/récépissé séparés)



*Illustration 1: représentation schématique d'une QR-facture avec section paiement/récépissé intégrée et avec section paiement/récépissé en pièce jointe.*

Les informations nécessaires au paiement, dans la section paiement de la QR-facture, sont à la fois codées dans le Swiss QR-Code et aussi lisibles à l'œil nu.

Le récépissé de la QR-facture contient les principales informations de la section paiement et doit impérativement être placé à gauche de cette section, et ce, qu'il soit intégré à une facture ou joint à la section paiement d'une QR-facture.

La facture QR remplacera les bulletins de paiement rouge et orange à partir du 1er septembre 2022. La QR-facture avec QR-IBAN et référence QR peut remplacer le bulletin de versement orange pour les paiements en Suisse, tandis que la QR-facture avec IBAN sans référence est le successeur direct du bulletin de versement rouge. A la place du bulletin de versement orange, il est également possible d'utiliser la QR-facture avec IBAN et Creditor Reference pour les paiements internationaux.


<p><b>Récépissé</b></p> <p>Compte / Payable à CH58 0079 1123 0008 8901 2 Robert Schneider AG Rue du Lac 1268 2501 Biel</p> <p>Payable par Pia Rutschmann Marktgasse 28 9400 Rorschach</p>  <table> <thead> <tr> <th>Monnaie</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CHF</td> <td>3 949.75</td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: right;">Point de dépôt</p>	Monnaie	Montant	CHF	3 949.75	<p><b>Section paiement</b></p>  <p>Compte / Payable à CH58 0079 1123 0008 8901 2 Robert Schneider AG Rue du Lac 1268 2501 Biel</p> <p>Informations supplémentaires Facture n° 3139 pour des travaux de jardinage et l'évacuation des déchets de coupe</p> <p>Payable par Pia Rutschmann Marktgasse 28 9400 Rorschach</p> <table> <thead> <tr> <th>Monnaie</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CHF</td> <td>3 949.75</td> </tr> </tbody> </table> <p style="font-size: 48px; font-weight: bold; transform: rotate(-15deg); position: absolute; bottom: 20px; right: 20px;">EXEMPLE</p>	Monnaie	Montant	CHF	3 949.75
Monnaie	Montant								
CHF	3 949.75								
Monnaie	Montant								
CHF	3 949.75								

Illustration 2: Exemple de facture-QR.

## 2 Généralités

- Les prescriptions de présentation de la section paiement avec récépissé sont applicables indépendamment du fait qu'elle est intégrée dans une facture ou jointe à celle-ci.
- La QR-facture peut aussi être créée sous forme de fichier PDF.
- La section paiement avec récépissé doit être placée impérativement sur l'arête de coupe inférieure de la QR-facture.
- Le récépissé doit être placé à gauche de la section paiement. Celui-ci a la même hauteur que la section paiement. La section paiement et le récépissé correspondent ensemble à la longueur de la partie étroite du format DIN A4.
- Si la section paiement avec récépissé est intégré dans une QR-facture sous forme papier, une perforation est obligatoire entre les indications concernant la facture et les indications de la section paiement avec récépissé.
- Une perforation est prédéfinie entre la section paiement et le récépissé, si la QR- facture est créée sous forme papier.
- Une perforation entre la section paiement et le récépissé est aussi nécessaire si la section paiement et le récépissé sont joints séparément à une facture.
- Si les données concernant le montant et le débiteur (Payable par (nom/adresse)) ne sont pas imprimées lors de la facturation, les champs à compléter à la main sont à indiquer aussi bien dans la section paiement que dans le récépissé. D'autres compléments à la main ne sont pas admis.
- Seuls peuvent être imprimés les titres et valeurs prévus pour les différentes zones (cf. 2.4 «Zones de la section paiement» et 2.4.4 «Zone Indications»).
- L'utilisation de la section paiement et du récépissé en tant que support ou moyen publicitaire est exclue. Le verso ne doit pas être imprimé.
- Un Style Guide avec des prescriptions de présentation détaillées et des exemples pour la section paiement et le récépissé – sous forme intégrée ou séparée – est disponible dans le centre de téléchargement sous [www.paymentstandards.ch](http://www.paymentstandards.ch)

## 2.1 Langue de correspondance

La QR-facture peut être établie dans les langues de correspondance allemand, français, italien et anglais. Le choix de la langue de correspondance est libre pour l'émetteur de factures.

## 2.2 Format et qualité de papier

La section paiement avec récépissé doit être créée sur un papier blanc présentant un poids compris entre 80 et 100 g/m<sup>2</sup>. L'utilisation de papiers recyclés, FSC et TCF approuvés est autorisée. Les papiers standard couchés/enduits et réfléchissants ne sont en revanche pas admis.

La section paiement est dans le format paysage DIN A6 (148 mm x 105 mm). Le récépissé placé à gauche de la section paiement est dans le format 62 mm x 105 mm, de telle sorte que les deux conjointement présentent une dimension de 210 mm x 105 mm (DIN long).

## 2.3 Polices et tailles d'écriture

Seules les polices sans empattements Arial, Frutiger, Helvetica et Liberation Sans en noir sont admises. L'écriture ne peut être ni mise en italique ni soulignée.

La taille de caractères de la section paiement pour les en-têtes et les valeurs correspondantes doit être de 6 pt au minimum et de 10 pt au maximum. Les en-têtes doivent toujours avoir la même taille dans les zones «Montant» et «Indications». Ceux-ci doivent être représentés en gras et avoir une taille de caractères plus petite de 2 pt que la taille de caractères des valeurs correspondantes.

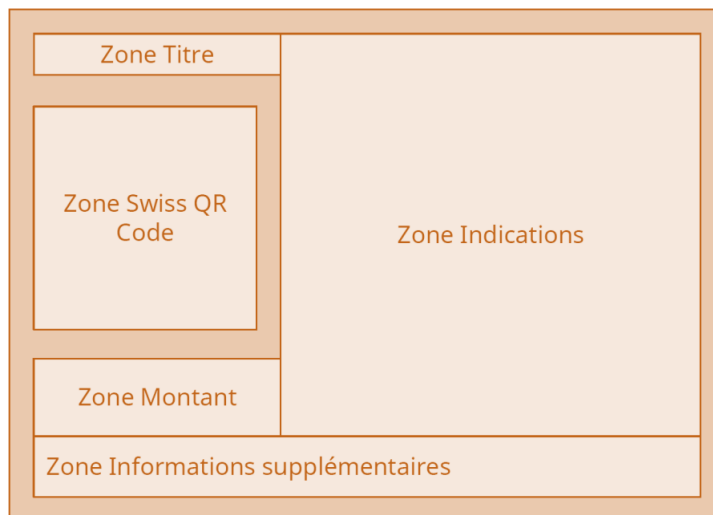
Pour les en-têtes, il est recommandé d'utiliser une taille de caractères de 8 pt et pour les valeurs correspondantes une taille de caractères de 10 pt. Le titre «Section paiement» avec une taille de caractères de 11 pt (gras) constitue une exception. Lors de l'impression de l'élément «Procédures alternatives», la taille de caractères est de 7 pt, la désignation de la procédure alternative étant imprimée en gras. L'élément «Créancier final» est prévu conceptuellement mais n'est pas utilisé lors du lancement de la QR-facture et par conséquent n'est pas imprimé. En cas de libération éventuelle avec impression correspondante, la taille de caractères prévue est de 7 pt, la désignation étant imprimée en gras.

La taille de caractères pour le récépissé est de 6 pt pour les en-têtes (gras) et de 8 pt pour les valeurs correspondantes. Le titre «Récépissé» avec une taille de caractères de 11 pt (gras) constitue une exception.

Si lors de la numérisation, en complément du contenu du Swiss QR Code, les informations contenues dans la partie visible de la section paiement sont lues intégralement ou partiellement, les meilleurs résultats sont obtenus lorsque les en-têtes possèdent une taille de 8 pt et les informations de texte une taille de 10 pt. Il doit toutefois être garanti que toutes les informations nécessaires puissent être représentées dans la partie visible.

## 2.4 Zones de la section paiement

L'illustration ci-après montre les cinq zones de la section paiement. Les contenus sont décrits dans les chapitres suivants. Les zones vierges – en foncé dans l'illustration 3 – sont impératives. Elles doivent être de 5 mm au minimum en largeur et hauteur et ne peuvent pas être imprimées.



*Illustration 3: Représentation schématique de la section paiement d'une QR-facture*

### 2.4.1 Zone Titre

Dans la zone Titre, le titre «Section paiement» doit être imprimé avec la taille de police de 11 pt gras.

### 2.4.2 Zone Swiss QR Code

Dans la zone Swiss QR Code, il est garanti avec le respect de la bordure large de 5 mm que le code QR puisse être lu sans problème.



### 2.4.3 Zone Montant

La zone Montant comprend la monnaie et le montant, qui sont utilisés en tant qu'entêtes. Les monnaies Franc Suisse et Euro sont supportées, le code monétaire CHF ou EUR étant imprimé à gauche devant l'indication du montant ou le champ du montant. Si le montant figure dans le Swiss QR Code, il doit venir après le code monétaire. Pour le caractère de séparation des milliers, il convient d'utiliser un «caractère espace» et pour le caractère de séparation des décimales le point «.». L'indication du montant doit toujours être composée de deux décimales.

Si le Swiss QR Code ne contient pas de montant, une zone sans couleur, de dimensions 40 x 15 mm, avec des coins noirs d'une épaisseur de trait de 0,75 pt doit être imprimée, dans laquelle le montant doit être renseigné à la main par le débiteur (Payable par), si possible en couleur noire.

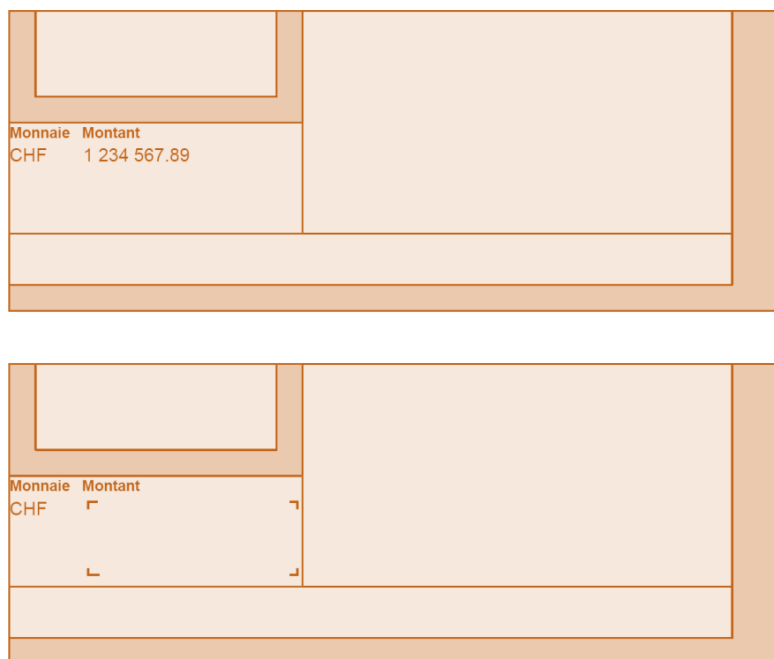


Illustration 4: Représentation schématique de la zone Montant

#### 2.4.4 Zone Indications

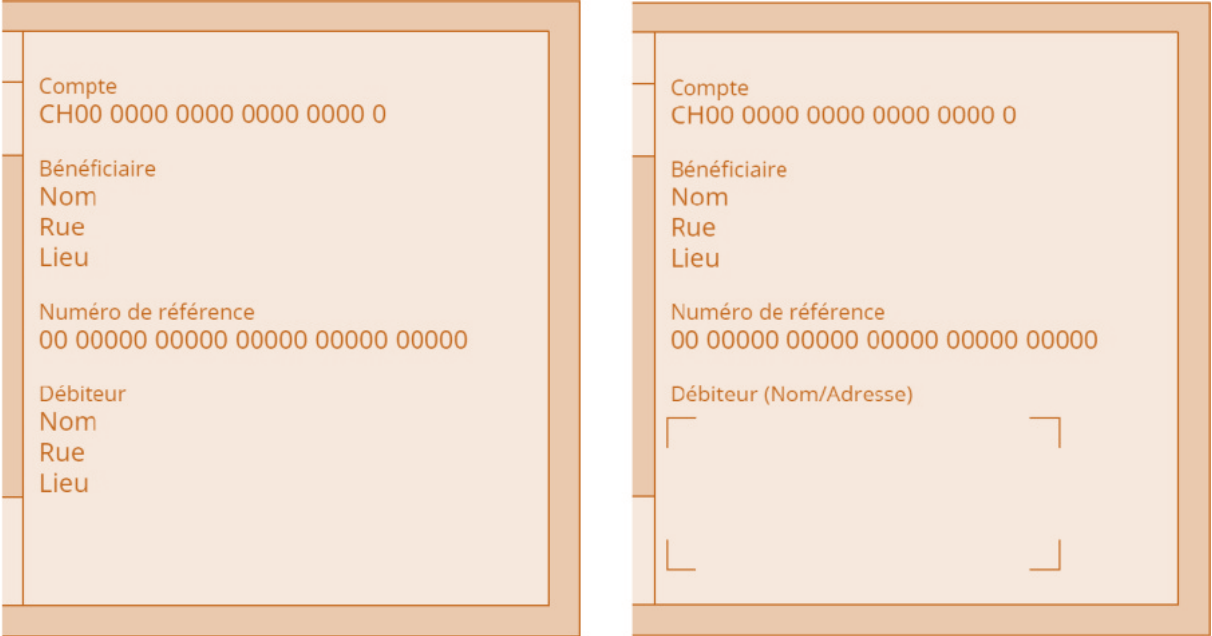
Dans la zone Indications, toutes les valeurs d'importance pour un paiement tirées du Swiss QR-Code doivent être imprimées. Chaque indication est à indiquer par un titre. Les valeurs doivent, si contenues dans le Swiss QR Code, être placées dans l'ordre correct suivant: Si le Swiss QR Code ne comporte aucune valeur, les en-têtes correspondants ne doivent pas être affichés.

Titre	Commentaires
Compte / Payable à	<p>IBAN/QR-IBAN selon le Swiss QR Code. L'impression s'effectue par blocs de 4 caractères (5 groupes de 4 caractères, dernier caractère séparé). Titulaire du compte indiqué</p> <p>Les coordonnées du bénéficiaire figurant sur la facture QR doivent correspondre aux coordonnées sous lesquelles le compte créateur du bénéficiaire est géré.</p> <p>Si le nom du bénéficiaire est trop long, il est permis de le raccourcir. Le raccourcissement n'est autorisé que si l'unicité de l'information est maintenue. Dans la partie visible, cela peut être imprimé sur deux lignes.</p> <p>Adresse : Pour la facturation à l'étranger, y compris au Liechtenstein, le code du pays doit être imprimé sur la partie paiement.</p>
Payable par ou Payable par (nom/adresse)	<p>Si le débiteur n'existe pas dans le Swiss QR Code, il convient d'utiliser l'en-tête «Payable par (nom/adresse)» à la place de «Payable par» et une zone sans couleur avec des coins noirs d'une épaisseur de trait de 0,75 pt doit être imprimée (voir Illustration 5). Celle-ci doit avoir une dimension minimale de 65 x 25 mm.</p>

Tableau 1: Titres de la section paiement dans la zone «indications».

**Remarques**

Les titres énumérés ci-dessus (voir Annexe D) sont à utiliser impérativement et ne peuvent pas être modifiés s'ils figurent dans le Swiss QR-Code.



*Illustration 5: Représentation schématique de la zone Indications*

## 2.5 Zones du récépissé

L'illustration suivante présente les 4 zones du récépissé. Par rapport à la section paiement, les zones Code QR et "Informations supplémentaires" sont supprimées. Les zones vides – colorées en foncé dans l'illustration 7 – sont obligatoires, doivent avoir une largeur et une hauteur minimales de 5 mm et ne doivent pas contenir d'impression.



*Illustration 6: Représentation schématique du récépissé d'une section paiement d'une QR-facture*

### 2.5.1 Zone Titre

Dans la zone Titre, le titre «Récépissé» doit être imprimé avec la taille de police de 11 pt gras.

## 2.5.2 Zone Indications

Dans la zone Indications, les valeurs utilisées, comme celles dans la section paiement, doivent être imprimées à l'identique de celles du Swiss QR Code. De plus, chaque indication doit être identifiée par un en-tête. Les valeurs suivantes **doivent, si contenues dans le Swiss QR Code**, apparaître dans l'ordre suivant :

Titre	Commentaires
Compte / Payable à	IBAN/QR-IBAN selon le Swiss QR Code. L'impression s'effectue par blocs de 4 caractères (5 groupes de 4 caractères, dernier caractère séparé). Titulaire du compte indiqué
Référence	Référence QR ou Creditor Reference. L'impression s'effectue par blocs de 5 caractères (commençant avec 2 caractères, ensuite 5 groupes de 5 caractères).
Payable par ou Payable par (nom/adresse)	Si le débiteur n'existe pas dans le Swiss QR Code, il convient d'utiliser l'en-tête «Payable par (nom/adresse)» à la place de «Payable par» et une zone sans couleur avec des coins noirs d'une épaisseur de trait de 0,75 pt doit être imprimée (voir Illustration 9). Celle-ci doit avoir une dimension minimale de 52 x 20 mm.

Tableau 2: Titres du récépissé dans la zone «indications».

## Remarques

Les titres énumérés ci-dessus (voir Annexe D de la SIX) sont à utiliser impérativement et ne peuvent pas être modifiés s'ils figurent dans le Swiss QR Code.



Illustration 7: Représentation schématique de la zone Indications du récépissé d'une QR-facture

## En raison de la place limitée, il est autorisé

- D'apposer des indications dans une taille de caractères plus petite et donc différente de celle de la section paiement. La taille minimale est de 6 pt.
- Pour l'adresse de créanciers (Payable à) et de débiteurs (Payable par), d'omettre la rue et le numéro de maison.

### 2.5.3 Zone Montant

La zone Montant comprend la monnaie et le montant, qui doivent être imprimés en tant qu'en-têtes. Les monnaies Franc Suisse et Euro sont supportées, le code monétaire CHF ou EUR étant imprimé à gauche devant l'indication du montant ou le champ du montant.

Si le montant figure dans le Swiss QR Code, il doit venir après le code monétaire. Pour le caractère de séparation des milliers, il convient d'utiliser un «caractère espace» et pour le caractère de séparation des décimales le point «.». L'indication du montant doit toujours être composée de deux décimales (par ex. CHF 1 590.00).

Si le Swiss QR Code ne contient pas de montant, une zone sans couleur, de dimensions 30 x 10 mm, avec des coins noirs d'une épaisseur de trait de 0,75 pt doit être imprimée, dans laquelle le montant doit être renseigné à la main par le débiteur.

### 2.5.4 Zone Point de dépôt

La zone Point de dépôt contient le libellé «Point de dépôt», qui doit être imprimé, justifié à droite, dans la langue de correspondance en question.



Illustration 8: Représentation schématique du récépissé d'une section paiement d'une QR-facture.

## 2.6 QR-facture en format PDF

Les QR-factures (ou sections paiement séparées avec récépissé) en format PDF ne conviennent que pour les paiements effectués dans le cadre de la banque en ligne / banque mobile, mais pas pour le trafic des paiements sous forme papier. Lors de l'impression de fichiers PDF, il doit être garanti que les prescriptions de format précitées sont respectées.

Si la QR-facture avec section paiement et récépissé ou la section paiement avec récépissé séparé, est créée sous forme de document PDF et envoyée électroniquement, le format A6 de la section paiement et du récépissé placé à gauche doit être repéré par des lignes. De plus, un symbole de ciseaux «» doit être apposé sur chacune de ces lignes ou alternativement la mention «A détacher avant le versement» au-dessus de la ligne (en dehors de la section paiement). Ceci signale au débiteur qu'il détache proprement la section paiement et le récépissé par découpage, s'il souhaite transmettre la QR-facture par voie postale à son établissement financier, pour paiement ou s'il désire procéder au règlement au guichet de la poste.

## **2.7 Paramètres pour la création du Swiss QR Code**

Les points suivants sont obligatoires dans la création du Swiss QR Code.

### **2.7.1 Niveau de correction d'erreurs**

La création du code doit avoir lieu avec le niveau de correction d'erreurs «M», à savoir avec une redondance ou protection de 15% environ.

### **2.7.2 Taille maximale des données et version de code QR**

La taille maximale admissible des données du Swiss QR Code s'élève à 997 caractères (y compris les séparateurs d'éléments). La version du code QR en résultant pour un niveau de correction d'erreurs «M» et un codage binaire est la version 25 avec 117 x 117 modules.

### **2.7.3 Module taille minimale**

Afin de garantir une lecture sûre du Swiss QR Code, une taille minimale de module de 0,4 mm est recommandée pour l'impression.

### **2.7.4 Dimension du Swiss QR Code lors de l'impression**

Les dimensions du Swiss QR Code lors de l'impression doivent toujours être de 46 x 46 mm (sans marge), indépendamment de la version du code QR. Selon la résolution de l'imprimante, le Swiss QR Code produit doit être agrandi ou réduit en conséquence. Cela doit être fait sur la base d'une image vectorielle pour maintenir la qualité du Swiss QR Code.

### **2.7.5 Marge selon ISO 18004**

Afin d'assurer la lisibilité du code QR, une marge non imprimée d'une largeur de quatre modules (correspondant à  $\geq 1.6$  mm) doit être prévue autour du code QR. Dans les recommandations de présentation, cette marge a été étendue à 5 mm pour améliorer la convivialité pour les utilisateurs.

### **2.7.6 Caractère distinctif**

Pour augmenter l'identifiabilité et la différenciation pour l'utilisateur, le Swiss QR Code créé est à superposer pour l'impression avec un logo de croix suisse centré dans la dimension 7 x 7 mm.



### 3 Sources, liens utiles

- **Directives SIX:** [Implementation Guidelines suisses pour QR-facture \(paymentstandards.ch\)](https://www.paymentstandards.ch)
- **Générateur de factures-QR:**
  - <https://www.postfinance.ch/fr/assistance/outils-calculateurs/qr-%20generateur.html>
  - <https://www.ubs.com/ch/fr/corporates/payment-solutions/zv-migration/payment-slips.html>
  - <https://www.raiffeisen.ch/rch/fr/clients-entreprises/trafic-paiements-et-liquidites/harmonisation-du-traffic-des-paiements/facture-qr.html>

## 4 Liste des figures

Illustration 1: représentation schématique d'une QR-facture avec section paiement/récépissé intégrée et avec section paiement/récépissé en pièce jointe. ....	3
Illustration 2: Exemple de facture-QR.....	4
Illustration 3: Représentation schématique de la section paiement d'une QR-facture	7
Illustration 4: Représentation schématique de la zone Montant .....	8
Illustration 5: Représentation schématique de la zone Indications .....	10
Illustration 6: Représentation schématique du récépissé d'une section paiement d'une QR-facture.....	11
Illustration 7: Représentation schématique de la zone Indications du récépissé d'une QR-facture .....	12
Illustration 8: Représentation schématique du récépissé d'une section paiement d'une QR-facture.....	13
Tableau 1: Titres de la section paiement dans la zone «indications».....	9
Tableau 2: Titres du récépissé dans la zone «indications». ....	12